

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière
Le centre hospitalo-universitaire De Tizi -Ouzou
Attribution provisoire des marchés

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics, et suite à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n°01/CHU/T.O/2017, portant fournitures des denrées alimentaires, paru dans les quotidiens de « MIDI LIBRE » du 03/11/2016, et « الصوت الآخر » du 02/11/2016 et le BOMOP de la semaine du 06/11/2016 au 12/11/2016. Le centre Hospitalo-universitaire de Tizi-Ouzou informe l'ensemble des soumissionnaires de l'attribution provisoire des marchés, en se basant sur les critères du choix prévus dans le cahier des charges, notamment l'article 15.

Désignation du lot	Soumissionnaire	Numéro d'identification fiscale	Note technique	Montant de l'offre en TTC		Délai de livraison	OBS.
				Montant Min.	Montant Max.		
Lot N°01 : Fruits et légumes frais	BOUAFIA SAMIR	178152100644199	60	25 379 694.00	32 719 053.00	12 Heures	Moins disant
Lot N°02 : Alimentation générale	BOULIL SMAIL	158060100867151	50	9 509 450.00	12 153 000.00	24 Heures	Moins disant
Lot N°03 : Viande Fraiche de veau	AICHOUNE KAMEL	188103501368143	70	30 800 000.00	46 200 000.00	Moins de 24 Heures	Moins disant
Lot N°04 : Viande blanche et œufs frais	EURL ENTREPOSAGE ERIGORIFIQUE CEFRE	000515004576888	60	18 618 000.00	26 108 000.00	12 heures	Moins disant
Lot N°05 : Pain frais	HAKEM DAHBLIA	270153800233112	60	7 562 500.00	9 460 000.00	04 heures	Moins disant
Lot N°06 : Produits laitiers	SNC METNA ET FRERES	000715004687171	70	10 188 975 .00	13 318 652.00	12 heures	Moins disant
Lot N° 08: Gâteaux et Viennoiseries (micro-entreprise)	SEDKI HAMID	181150900267137	/	5 693 220.00	7 122 960.00	10 Heures	Moins disant

Les soumissionnaires intéressés sont invités à se rapprocher de nos services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cette attribution provisoire des marchés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offres techniques et financières.
Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Tizi-Ouzou dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis.